

**Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

**Le Jardin De Hollande planté & garni de Fleurs, De Fruits,  
Et D'Orangeries**

**Du Vivier, Jean**

**Leide, 1714**

Chapitre VII

[urn:nbn:de:bsz:31-333070](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-333070)

## CHAPITRE VII.

*Quand on doit tirer les Oeuillets hors de la serre.*

C'est ici où l'on ne doit être ni trop précipité, ni trop lent; l'un & l'autre est pernicieux. Car celui qui voudroit le faire dans le mois de Fevrier, il courroit risque de perdre ses *Oeuillets* par la rigueur du froid & par la gelée, qui quelquefois survient encore alors, comme aussi par la neige, la grêle, & les pluyes froides. Celui qui voudroit attendre jusqu'au mois d'Avril, seroit aussi mal, parce que l'*Oeuillet* languiroit dans sa prison & pousseroit son dard sans profiter.

Le veritable temps est donc à la mi-Carême, pourvû qu'il ne gele, ni ne neige, ni ne grêle point. Cependant si l'hiver peut être doux, & que l'air ne soit pas fort piquant, on peut aussi le faire bien plutôt. Mais on ne parle ici que de ce que l'on doit faire le plus souvent.

Quoiqu'il en soit, il faut prendre garde de préserver alors l'*Oeuillet* des rayons du soleil.

1. Parce que les *Oeuillets* ayant été long temps renfermez sont tendres; & ils deviendroient

droient si foibles , qu'à peine pourroit on les retablir.

2. Parce que les *Oeuillets* ne doivent pas être traitez plus cruellement que les autres plantes, qui ont été renfermées durant l'hiver, & qui ne veulent jamais avoir le soleil, lorsqu'on les tire de la serre & qu'on les met en plein air.

3. Parce que l'ombre fait du bien à toutes les plantes.

4. Parce que le soleil du mois de Mars est quelquefois si chaud & si piquant, qu'il dessèche la terre, & fait pourrir les plantes.

Il faut d'une maniere ou d'autre les mettre à couvert des pluyes froides, de la grêle, & des vents extrêmement piquans du mois de Mars; & ayant été exposés huit ou dix jours à l'ombre, ils doivent alors, n'ayant pas été plantez en automne dans une terre à demeurer toute l'année, être transplantez, ainsi que nous l'avons montré ci-devant; & étant transplantez, il faut les laisser encore huit jours à l'ombre, pendant que ceux, qui ont été plantez en automne, sont mis au soleil.